

JUSQU'À **10€** REMBOURSÉS

pour l'achat d'un produit parmi les produits concernés ci-dessous : voir modalités de remboursement au dos du leaflet.

Paillages Limit'herbes

- **Ecorces de pin 50L** (CLAIRPIN50) : SUPPORT DE CULTURE NFU 44-551. Ecorces de pin maritime. Utilisable en Agriculture Biologique ^(*).
- **Copeaux de bois 50L** (CLAIRBOIS0, CLAIRBOIS50) : SUPPORT DE CULTURE NFU 44-551. Support de culture végétal. Utilisable en Agriculture Biologique ^(*).
- **Paillage du potager (chanvre) 100L** (CLAIRCHAN100) : SUPPORT DE CULTURE NFU 44-551. Support de culture végétal. Utilisable en Agriculture Biologique ^(*).

Désherbant Tous Jardins

- **Concentré 910 mL, 2.5L et 5L** (CLAIRJAR910N, CLAIRJAR2500N, CLAIRJAR5000N) Nom homologué : HERBISTOP[®], AMM N°2140121 (Compo France SAS - 25). Emploi autorisé dans les jardins. Irritation oculaire, catégorie 2^a, 237,59g/L Acide Pérargonique.
- **Prêt à l'emploi 900 mL, 3L, 4L et 5L** (CLAIRJAP900, CLAIRJAP3000, CLAIRJAP3000N, CLAIRJAP4000, CLAIRJAP5000, CLAIRJAP5000N) Nom homologué : HERBISTOP[®] SPRAY, AMM N°2160115 (Compo France SAS - 25). Emploi autorisé dans les jardins. Irritation oculaire, catégorie 2^a, 30,99g/L Acide Pérargonique.

Désherbant Allées-terrasses

- **Concentré 460 mL, 910 mL, 2.5L et 5L** (CLAIRDAL460N, CLAIRDAL910N, CLAIRDAL2500N, CLAIRDAL5000N) Nom homologué : HERBISTOP[®], AMM N°2140121 (Compo France SAS - 25). Emploi autorisé dans les jardins. Irritation oculaire, catégorie 2^a, 237,59g/L Acide Pérargonique.
- **Prêt à l'emploi 900 mL, 3L et 5L** (CLAIRDAP900, CLAIRDAP3000, CLAIRDAP3000N, CLAIRDAP5000, CLAIRDAP5000N) Nom homologué : HERBISTOP[®] SPRAY, AMM N°2160115 (Compo France SAS - 25). Emploi autorisé dans les jardins. Irritation oculaire, catégorie 2^a, 30,99g/L Acide Pérargonique.

Anti-mousses

- **Anti-mousses Gazon concentré 1L** (CLAIRGAM1000N) Nom homologué : HERBISTOP[®], AMM N°2140121 (COMPO France SAS - 25). Emploi autorisé dans les jardins. Irritation oculaire, catégorie 2^a, 237,59g/L Acide Pérargonique.
- **Anti-mousses & Algues Allées, Terrasses concentré 1L** (CLAIRMAT1000N). Nom homologué : HERBISTOP[®], AMM N°2140121 (COMPO France SAS - 25). Emploi autorisé dans les jardins. Irritation oculaire, catégorie 2^a, 237,59g/L Acide Pérargonique.
- **Anti-mousses & Algues Allées, Terrasses prêt à l'emploi 1L** (CLAIRMAP1000) Nom homologué : HERBISTOP[®] SPRAY, AMM N°2160115 (COMPO France SAS - 25). Emploi autorisé dans les jardins. Irritation oculaire, catégorie 2^a, 30,99g/L Acide Pérargonique.

^(*) Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Produits distribués par COMPO France SAS - RCS Nanterre 345 408 371. Utilisez nos produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Lisez également attentivement les recommandations (n° 1, 2, 3, 4 et 5 et L, 203-3 au Code rural), et Note de service du Ministère de l'Agriculture DSDU/2003/07.
^(*) Conformément au règlement européen en vigueur.

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

1. **ACHETEZ ENTRE LE 01/02/2024 ET LE 30/09/2024 INCLUS**, un produit parmi les références éligibles ci-dessous :

- **2€ REMBOURSÉS** sur les références : CLAIRJAP900 • CLAIRDAP900 • CLAIRDAL460N • CLAIRMAP1000
- **3€ REMBOURSÉS** sur les références : CLAIRPIN50 • CLAIRBOIS0 • CLAIRBOIS50
- **4€ REMBOURSÉS** sur les références : CLAIRCHAN100 • CLAIRJAR910N • CLAIRDAL910N • CLAIRGAM1000N • CLAIRMAT1000N
- **6€ REMBOURSÉS** sur les références : CLAIRJAP3000 • CLAIRJAP3000N • CLAIRJAP4000 • CLAIRJAP5000 • CLAIRJAP5000N • CLAIRDAP3000 • CLAIRDAP3000N • CLAIRDAP5000 • CLAIRDAP5000N
- **8€ REMBOURSÉS** sur les références : CLAIRJAR2500N • CLAIRDAL2500N
- **10€ REMBOURSÉS** sur les références : CLAIRJAR5000N • CLAIRDAL5000N

Les achats effectués dans des magasins non domiciliés et non immatriculés en France Métropolitaine (Corse incluse) ou DROM COM ne seront pas pris en compte.

2. **RENDEZ-VOUS SUR LE SITE www.mes-promos-compo.fr** en vous connectant **AU PLUS TARD LE 16/10/2024 MINUIT**.

3. **REMPLISSEZ LE FORMULAIRE** d'inscription comprenant vos coordonnées postales complètes, vos coordonnées bancaires (émanant d'une banque domiciliée en France) ainsi que le **déjà de votre achat**.

4. **TÉLÉCHARGEZ UNE PHOTO OU UN SCAN** complet et lisible de votre ticket de caisse ou facture d'achat, où apparaissent et sont entourés la date, l'enseigne d'achat, le prix et la référence du produit éligible acheté, ainsi qu'une photo du code-barres de votre produit.

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement, par virement bancaire exclusivement, dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la validation conforme de votre dossier. Le virement portera l'intitulé suivant : TAKE OFF OFFRE CLAIRLAND. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.consommateur@take-off.fr, en précisant le numéro de l'opération (3768) dans l'objet de votre e-mail. Toute réclamation effectuée après le 30/11/2024 ne sera plus prise en compte. Offre non cumulable avec toute autre opération en cours portant sur les mêmes produits, réservée à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (Corse incluse) et DROM COM (zone euro uniquement), à l'exclusion du personnel de la Société Compo et des sociétés organisatrices. **Offre limitée à une participation par foyer** (même nom, prénom et/ou même adresse, et/ou même email, et/ou même RIB). Les dossiers sans inscription sur www.mes-promos-compo.fr ne seront pas pris en compte. Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, missionnée par la société Compo, responsable du traitement de cette opération. En application des lois européennes et de la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par email à l'adresse dpo@take-off.fr, ou courrier postal adressé à : TAKE OFF - Service DPO, CS 40593, 13595 Aix en Provence CEDEX 3. Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr.

Voir modalités complètes sur www.mes-promos-compo.fr

CLAIRLAND

JUSQU'À **10€** REMBOURSÉS pour l'achat d'un produit Clairland[®]

Limit'herbes écorces de pin

Anti-mousses Gazon concentré 1L

Anti-mousses & Algues Allées, Terrasses concentré 1L

Anti-mousses & Algues Allées, Terrasses prêt à l'emploi 1L

Désherbant Tous Jardins Concentré 910 mL, 2.5L et 5L

Désherbant Allées-terrasses Concentré 460 mL, 910 mL, 2.5L et 5L

Désherbant Tous Jardins Prêt à l'emploi 900 mL, 3L, 4L et 5L

Désherbant Allées-terrasses Prêt à l'emploi 900 mL, 3L et 5L

Paillage du potager (chanvre) 100L

Copeaux de bois 50L

Ecorces de pin 50L

Du 1^{er} février au 30 septembre 2024 parmi une sélection de produits